



FICHE D'INSCRIPTION SAFARI POISSONS CHATS



Date : **Dimanche 7 septembre 2025**

Site : Plan d'eau des Ozières
03400 YZEURE

Organisateur : AAPPMA DE MOULINS
Les Pêcheurs du Val d'Allier
1, Allée Jacques Tati
03400 YZEURE
Tél. : 07 81 89 70 00 / 06 80 96 32 23
Mail : lespecheursduvaldallier@gmail.com

Montant de l'inscription : 15 €

Date limite des inscriptions le 30 Août inclus

Mode de paiement uniquement par virement ou en espèces :



Nous n'acceptons plus les chèques, merci de votre compréhension



- ▶ **en espèces à déposer** : 1, allée Jacques Tati - 03400 YZEURE
- ▶ **par virement CE AUVERGNE ET LIMOUSIN** : IBAN FR76 1871 5002 0008 1105 5607 705
Intitulé du compte : ASS LES PECHEURS DU VAL D'ALLIER

Fiche d'inscription à retourner soit :

- * **par mail** : lespecheursduvaldallier@gmail.com
- * **par courrier** : AAPPMA de Moulins - 1, allée Jacques Tati - 03400 YZEURE

Nom* : _____
Prénom* : _____
Date de naissance* : _____
Adresse* : _____
Code postal* : _____
Ville* : _____
N° carte de pêche* : _____
Tél* : _____
Mail* : _____

(* : Mentions obligatoires)

Nous soussignons, Mr/Mme
certifions avoir pris connaissance du règlement du concours et nous nous engageons à le respecter.
Nous autorisons les organisateurs du concours à être titulaires des droits d'images prises par leurs soins
durant la compétition. Ces photos ne serviront qu'à la promotion de la pêche dans un but non commercial.
Nous attestons de la véracité des informations transmises ci-dessus, et nous acceptons leurs diffusions.

Le

à

Signature :

Notes :

- **Pour les participants mineurs**, l'inscription devra obligatoirement comporter **une autorisation parentale** pour la participation et pour le transport par les sapeurs pompiers en cas d'accident, une attestation parentale indiquant que le mineur ne présente pas de problème de santé lui interdisant la pratique de la pêche et qu'il sait nager.
- Les inscriptions ne seront **validées qu'à la réception du paiement de la participation avec la fiche d'inscription** sous peine de nullité de votre demande (les places seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers complets)
- Les organisateurs pourront annuler le concours **si moins 20 participants** sont inscrits et procéderont à votre remboursement.